

**Délibération N°16**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	18
VOTANTS :	21

**OBJET :**  
**EMPRUNTS 2023 – CHOIX  
DE L'ÉTABLISSEMENT  
BANCAIRE.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mil vingt-trois**

**Le Vingt Neuf Juin à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 23 Juin 2023 s'est réuni, à la  
Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
sous la présidence de

**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU.  
Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. Mme AUBIN
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de LAPALISSE : M. BOUCHET, pouvoir à Mme AUBIN
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN. Mme PERICHON
- Commune de LAPALISSE : M. FERBOS, pouvoir à Mme QUATRESSOUS
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : Mme L'HULLIER, pouvoir à M. HANGARD

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président informe le Conseil de la large consultation réalisée auprès des banques et établissements financiers dans le but d'obtenir des conditions de taux les plus avantageuses pour le besoin de financement des budgets de la Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE pour l'année 2023 : 300 000 € sur le Budget Général et 155 000 € sous la forme d'un crédit relais avec remboursement in fine sur le budget annexe Lotissement le Clos des Rosiers.

L'offre remise par le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE s'avère la plus avantageuse. Cette offre a reçu un avis favorable de la Commission des finances consultée par mail. Ses caractéristiques sont les suivantes :

1/ Budget Général :

- montant du contrat de prêt : 300 000 €
- durée amortissement : 15 ans
- périodicité des échéances : trimestrielle
- taux d'intérêt annuel fixe : taux fixe de 4,19 %
- mode d'amortissement : échéances constantes
- frais de dossier : 240 €

2/ Budget annexe Lotissement le Clos des Rosiers:

- montant du contrat de prêt : 155 000 €
- durée du contrat de prêt : 2 ans
- objet du contrat de prêt : préfinancement avant vente des lots
- taux d'intérêt annuel fixe: 3,796 %
- base de calcul des intérêts: nombre de jours exact / nombre de jours exact
- échéance d'intérêts : à terme échu
- remboursement du capital : in fine
- frais de dossier : 0,08% du montant du contrat de prêt soit 124 €

Étendue des pouvoirs du signataire :

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative aux contrats de prêts décrit ci-dessus à intervenir avec le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE.

Après débat, Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE 2 contrats de prêts dont les caractéristiques ont été énoncées ci dessus,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats ainsi que toutes pièces relatives à ces emprunts avec l'organisme bancaire concerné.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : 30 JUIN 2023  
Publié ou Notifié  
le : 30 JUIN 2023  
Accusé Réception en Sous-Préfecture  
le :  
Ou Accusé Réception de la télétransmission  
le :

Le Président,  
J. de CHABANNES,  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"